

Ambassade de France à Sri Lanka et aux Maldives
Service économique de Colombo

Colombo, le 28/10/2023
Affaire suivie par : J.A. Egea

L'économie bleue aux Maldives

Résumé : L'économie bleue constitue l'essentiel de l'activité aux Maldives, en particulier le tourisme et la pêche. Dans un contexte de grande vulnérabilité de l'archipel au changement climatique, le développement de ces deux secteurs a un impact majeur sur l'environnement et la biodiversité. Les autorités maldiviennes reconnaissent dans leur document d'orientation stratégique que l'économie et le bien-être de la population sont liés à la santé et à la richesse de l'environnement de l'océan. Elles prennent des mesures d'adaptation pour conserver le littoral et promeuvent l'instauration d'aires protégées pour préserver la biodiversité.

1. L'économie bleue est le principal moteur de l'économie maldivienne

Les Maldives sont un petit archipel de 1.192 petites îles coralliennes regroupées en 19 atolls très dispersés sur une zone de près de 90 000 km² au centre de l'océan Indien. La superficie de l'archipel n'est que de 298 km². Seules 187 îles sont habitées. 75% du PIB des Maldives (tourisme, pêche...) est lié à l'océan et en particulier aux récifs coralliens. De ce fait, l'économie bleue est identifiée en tant que telle comme axe de développement prioritaire dans le plan d'action stratégique du gouvernement pour la période 2023-2025. Toutefois, il n'y a pas d'administration centralisée en charge de coordonner son développement.

L'archipel subit de plein fouet l'impact du changement climatique. En effet, les Maldives sont le pays le plus bas du monde, avec 80 % de leur superficie située à moins d'un mètre au-dessus du niveau de la mer, ce qui les rend extrêmement vulnérables. En outre, la plupart des infrastructures critiques des Maldives se trouvent à moins de 100 mètres du littoral. Les tempêtes, les fortes pluies, les inondations endommagent les infrastructures et interrompent la fourniture de services essentiels. Ces événements climatiques devraient augmenter en fréquence et en intensité. Ainsi, les Maldives se classent 106ème sur 181 selon l'index ND-GAIN qui mesure l'exposition des pays aux risques climatiques ainsi que leur degré de préparation. L'érosion menace plus de 80 % des îles et environ 30 îles sont dans une situation critique.

La zone économique exclusive (ZEE) du pays couvre une superficie de près d'un million de km². Il existait un différend avec l'île Maurice sur la délimitation de la ZEE entre les deux pays. En avril 2023, le Tribunal international du droit de la mer (TIDM) a tranché le différend avec une décision qui réduira de 45.331 kilomètres carrés la ZEE des Maldives.

1.1. Le tourisme

Le tourisme s'est considérablement développé au cours des quatre dernières décennies pour devenir le principal moteur de l'économie maldivienne. Ce secteur représente de façon directe et indirecte 75% du

PIB. La capacité d'accueil est passée de 280 lits dans deux hôtels en 1972 à 57.254 lits dans près de 1.200 établissements en 2022. Le nombre d'arrivées de touristes est passé de 430.000 en 1999 à un pic de 1,7 million en 2019. Après une forte chute en 2020 du fait de la Covid, l'activité du secteur a rapidement repris. En 2022, le nombre d'arrivées a atteint 1,6 million générant des recettes d'un montant de 4,5 Mds USD. Le niveau pré-Covid sera dépassé en 2023. Les grands complexes hôteliers ou *resorts* au nombre de 162 fin 2022 qui occupent généralement une île entière représentent 70 % de la capacité d'accueil totale. Ils ciblent un tourisme haut et très haut de gamme. Les petites maisons d'hôtes (872), gérées pour la plupart par des propriétaires locaux, sont populaires sur le segment bas et moyen de gamme. Leur nombre a triplé depuis 2014. Les maisons d'hôtes ne représentent que 22% de la capacité d'accueil. Les bateaux safari (au nombre de 157) constituent la troisième offre d'hébergement et représentent 8 % de la capacité totale en lits.

En juillet 2019, le gouvernement a dévoilé le cinquième plan directeur du tourisme pour la période 2020-2025. Il donnait la priorité à un développement durable du tourisme et mettait davantage l'accent sur (i) la promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles, la conservation de l'environnement et les énergies renouvelables dans l'ensemble de l'industrie du tourisme ; (ii) la création d'emplois locaux dans le secteur du tourisme ; et (iii) le renforcement du rôle des femmes dans le secteur du tourisme. Le gouvernement cherche des moyens de rendre le tourisme plus résilient, plus inclusif et plus adaptable pour faire face aux chocs futurs en veillant à ce que les réglementations favorisent l'emploi local, encouragent la participation des femmes et augmentent la formation des locaux pour occuper les postes, s'attaquent aux problèmes environnementaux et répartissent plus équitablement les bénéfices du tourisme.

Pour répondre à la demande croissante du secteur du tourisme, le nombre de *resorts* continue de croître (30 sont programmés au cours des prochaines années). De nouveaux atolls plus éloignés de la capitale se développent. La connectivité est par conséquent un enjeu majeur pour l'archipel. Il existe un plan de développement d'aéroports internationaux et nationaux afin d'améliorer la desserte aérienne. De même la compagnie aérienne nationale et plusieurs compagnies privées modernisent leur flotte notamment avec des avions régionaux. L'amélioration de la desserte par bateau est également une priorité avec le souci de réduire l'empreinte environnementale de ce mode de transport.

[1.2. Le secteur de la pêche](#)

La pêche, en particulier celle du thon, a été historiquement l'épine dorsale de l'économie locale fournissant emplois, moyens de subsistance et devises jusqu'au développement à partir des années 80 de l'industrie du tourisme. Malgré l'importance actuelle du secteur touristique, la pêche et les activités qui y sont liées restent les principales sources d'emploi et de revenus pour de nombreuses populations insulaires locales. Les Maldives ont une longue histoire de nation de pêche hauturière au thon malgré un accès facile à de vastes zones de récifs avec une abondance de poissons. La pêche au thon à la canne des Maldives a été reconnue pour sa durabilité par le *Marine Stewardship Stewardship Council* (MSC) depuis 2012.

La vaste zone économique exclusive des Maldives offre un grand potentiel, mais elle devrait être exploitée de manière durable en coordination avec les autres pays de l'Océan indien afin de préserver le renouvellement de la ressource halieutique.

Les freins au développement de la pêche hauturière résident dans la difficulté à mettre en œuvre les réglementations du secteur, le manque de données sur les stocks et les captures, les difficultés d'accès aux marchés extérieurs (notamment au marché européen où les Maldives contrairement à Sri Lanka ne bénéficient pas d'un traitement douanier préférentiel), l'insuffisance de valeur ajoutée locale et une confiance limitée des acteurs dans les scientifiques pour assurer la durabilité et la diversité des pêches. L'augmentation des capacités de transformation, de stockage et de congélation du poisson est nécessaire au développement de produits de la pêche à forte valeur ajoutée. L'amélioration de la

technologie et de la capacité de traitement à bord des navires pourrait également accroître les possibilités de charger facilement les produits.

La pêche côtière basée sur les récifs s'est développée au fil des ans pour répondre à la demande croissante à l'exportation et à celle des touristes. Le secteur du tourisme induit également le développement de la pêche récréative. La consommation de poissons de récifs a également gagné en popularité auprès de la population locale.

Dans le domaine de l'aquaculture, l'accès limité aux financements et les risques environnementaux induits par l'utilisation de produits chimiques limitent le développement de cette activité.

Les autorités visent à relever ces défis par le développement d'un système de pêche durable, par la protection des écosystèmes marins et par le développement de l'aquaculture pour diversifier le secteur et réduire de la dépendance à l'égard des stocks sauvages et enfin en augmentant la valeur ajoutée des produits de la pêche. En outre, les autorités souhaitent renforcer leurs capacités institutionnelles, tout en encourageant des partenariats internationaux et en renforçant le rôle de l'éducation, de la recherche et de la technologie.

En termes de pêche illégale, les Maldives se classent 92ème sur 152 pays. L'archipel est vulnérable à la pêche illégale (en particulier en provenance d'Inde, de Chine et de Sri Lanka) du fait de la taille de sa zone exclusive, de l'absence d'accord sur sa délimitation, des faibles moyens pour en assurer le contrôle, de la dépendance du régime alimentaire de la population aux protéines de poisson et de l'importance de la flotte de pêche hauturière.

[1.3. Les énergies renouvelables](#)

Le ministre de l'environnement a annoncé l'objectif de porter la part des énergies renouvelables de 7% à 70 % du bouquet énergétique national d'ici à 2030. Des investissements de plus d'un milliard d'USD seront nécessaires pour atteindre cet objectif. La transition vers les énergies renouvelables contribuera à réduire les subventions publiques au secteur électrique dont la génération provient aujourd'hui pour l'essentiel des hydrocarbures, à fournir aux entreprises une énergie moins coûteuse et à réduire l'empreinte environnementale de la croissance. La dépendance des Maldives à l'égard des importations de fioul pour la production d'électricité se traduit par le coût unitaire de production d'électricité le plus élevé d'Asie du Sud et l'un des taux d'émissions de carbone par unité d'électricité parmi les plus élevés.

Les Maldives disposent d'un fort potentiel pour la génération d'énergie renouvelable, notamment solaire, éolienne et marémotrice. La transition vers les énergies renouvelables a commencé avec une capacité installée qui s'élevait en 2022 à 42 MW en solaire exclusivement (notamment le solaire flottant sur les lagons). La Banque Mondiale et de l'AIB financent des projets de soutiens aux producteurs indépendants (objectif de capacité installée de 36 MW et installation d'une capacité de stockage de 50 MW).

Le potentiel des énergies marines (marémotrice, courants marins...) n'a pas encore été exploité faute de cadre réglementaire, du fait du coût élevé du développement de ces technologies et enfin du manque de capacité d'investissement.

[1.4. Infrastructures portuaires](#)

L'entreprise publique MPL (Maldives Port Limited) exploite le port commercial de Malé, la porte d'entrée du commerce maritime international des Maldives et également trois ports régionaux : le port de *Kulhudhuffushi*, le port de *Maamigilli* et *Hithadhoo*.

Compte de sa faible capacité (120.000 EVP) et de sa faible profondeur (10 mètres) le port de Male n'est plus en mesure de répondre aux besoins croissants du commerce extérieur maldivien. Dans ce contexte, le gouvernement a lancé la construction du port de *Gulhifalhuun*, île à proximité de Male qui permettra de remédier à la congestion du port de la capitale et d'améliorer le coût de la logistique. Le projet est

dans sa phase de dragage et de poldérisation. IL est financé par un crédit de *l'Exim Bank India* (400 MUSD). Ce nouveau port aura une capacité de 400.000 EVP.

A plus long terme, les Maldives envisagent de développer un port international de transbordement de conteneurs d'une capacité de 1,8 million d'EVP par an qui serait situé dans le Nord de l'archipel. Toutefois, un tel projet représente plusieurs milliards d'investissements ce qui semble hors de portée du pays compte tenu de sa situation financière.

2. Un environnement marin fragile que le gouvernement tente de protéger

2.1. Le développement de l'économie bleue fragilise l'environnement marin.

Les autorités maldiviennes reconnaissent dans leur document d'orientation stratégique que l'économie et le bien-être de la population sont liés à la santé et à la richesse de l'environnement naturel, principalement l'océan. Les secteurs du tourisme et de la pêche, qui contribuent le plus à l'économie, sont hautement dépendants de la santé de l'océan, des récifs coralliens, des plages et de la vie marine.

Les Maldives sont réputées pour leur environnement naturel unique et vierge. Les principaux habitats naturels dans le pays comprennent les récifs coralliens, les herbiers marins, les mangroves et les plages. La richesse de la biodiversité contribue à 71 % de l'emploi. Le système de récifs coralliens des Maldives est le septième plus grand au monde, s'étendant sur une superficie de 8 920 km² et représente 3% de la couverture corallienne mondiale.

Parallèlement au développement économique et à la croissance de la population, les pressions exercées sur l'environnement ont augmenté de manière significative au cours des quatre dernières décennies. Cela a entraîné des dommages aux écosystèmes critiques. Parmi ces pressions, on peut citer le développement de projets d'infrastructures et de projets touristiques gagnés sur la mer qui détruisent les récifs, la surpêche, l'aggravation de la pollution due à l'utilisation excessive de produits chimiques, la gestion inadéquate des déchets solides et l'évacuation des eaux usées non-traitées.

Les déchets solides ont augmenté en même temps que le tourisme, mais le développement de décharges contrôlées est limité par la faible superficie du pays. Jusqu'à présent, le modèle maldivien consistait presque exclusivement en une incinération suivie d'une mise en décharge, mais il commence à s'orienter vers une approche circulaire de la gestion des déchets, du recyclage et des ressources.

Enfin, les déchets plastique sont un autre problème majeur, le montant des plastiques déversés dans l'Océan par les Maldives s'étant élevé à 25.000 tonnes en 2022.

2.2. Mesures gouvernementales pour protéger l'environnement marin et la biodiversité

Les Maldives conduisent un ambitieux programme d'investissement pour améliorer la gestion des déchets solides. L'entreprise publique Waste Management Corporation (WAMCO) fournit des services de gestion des déchets et exploite la première installation régionale de gestion des déchets du pays sur l'île de *Vandhoo* proche de Male avec le soutien de la Banque mondiale. Une autre unité d'incinération de déchets et production d'électricité (*waste to energy*) est en cours de construction avec le soutien de la Banque Asiatique de Développement.

Les Maldives tentent de développer la gestion des déchets dans les autres atolls avec la création de centres régionaux de gestion des déchets. Toutefois, les progrès sont plus lents que prévu en raison du déficit de compétences techniques, d'un cadre réglementaire peu adapté (nombreuses restrictions sur les déplacements des déchets) et d'un manque d'information de la population sur la gestion des déchets.

En 2023, une loi interdisant le rejet à la mer des déchets par les hôtels a été votée. Les hôtels sont incités à mettre en place des unités de traitement des déchets notamment en favorisant la production de compost et le recyclage.

Pour endiguer le rejet de plastiques dans l'océan, en 2022, le gouvernement a interdit la production, l'importation et la vente de 13 articles en plastique les plus communément utilisés. Une extension de cette interdiction à d'autres produits plastique est prévue en 2024 ainsi que la fin de la distribution gratuite de sacs plastique au consommateur par le commerce de détail.

Dans le domaine de l'adaptation, les Maldives promeuvent la gestion soutenable et la restauration des récifs coraliens avec notamment des opérations de replantation auxquels s'associent les hôtels et la société civile. Par ailleurs, en 2021, compte tenu de la vulnérabilité de l'archipel, le Fonds vert pour le climat a accordé aux Maldives un financement de 25 MUSD pour améliorer la résilience des îles, la conservation et la gestion du littoral, en particulier en promouvant les fonctions protectrices des plages de sable naturel et des récifs coralliens. Le projet prévoit une gestion intégrée des zones côtières et la mise en place de systèmes alerte et d'actions précoces.

Enfin, les autorités maldiviennes sont très engagées dans la protection de la biodiversité marine. Elles travaillent à l'établissement d'une cartographie de leur zone économique exclusive et ont prévu d'en désigner 20% comme zones totalement protégées. Les Maldives ont par ailleurs désigné auprès de l'UNESCO 3 zones en tant que réserves de biodiversité.

Les Maldives ont créé 79 zones protégées couvrant 54.300 hectares, dont une majorité sont des récifs coraliens et des mangroves. Le défi pour les autorités maldiviennes consiste à développer des plans de gestion de ces zones (il n'y a actuellement que 5 plans en vigueur et d'autres sont en préparation dans 9 atolls) et à mobiliser les moyens financiers et humains pour assurer leur mise en œuvre.

Pour contribuer à financer ces projets, le gouvernement a mis en place une taxe de 6 USD par nuit d'hôtel sur tous les établissements quelle que soit leur catégorie.

Jean-Alexandre EGEA